

CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AUX PRÉSIDENTS DE LIGUES

MERCREDI 07 AVRIL 2021 - 19H00/21H00

Membres présents	AVELOT Maryvonne, BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, BOULEMAR Brigitte, CHABANNES Emmanuel, CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DESMET Joelle, FALL Maimouna, GAUTHIER Valerie, GEFFROY Séverine, GOSSE Cedric, GROSSETETE Catherine, HAY Nicolas, KIRCHEN Fatima, LEGRAND Christophe, LEHAIR Agnés, LEROY Jacques, MENTRE Loïc, MOUSSEL René, PARIS Jerome, POAS Apolline, PRIVAT Emmanuel, SAEZ Eric, SERRANO Didier, VIALAT Jean Philippe		
Invités en tant que Président.e de Ligue	DINANE Félix, DUCHATEAU Olivier, DUTHILLEUL Jean Paul, GAUDIN Philippe, LALLEMAND Thibaut (représenté par Mme GAUTIER Laura), LOUISE Axel, MEUNIER Eric, OREGGIA Gérard, PAULA Manuel, SAMMUT Thierry, VINCIGUERRA Patrick, VIENNY Jean François		
Invités à titre consultatif	ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, LAPARADE Jacques, MANGEL David, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane		
Absents/ excusés	COSSET Anne, DUPONT Anne-Charlotte, EDELGA Fanny, LESCURE Philippe, MERLE Audrey, PIVETEAU Brice		

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'Assemblée Générale du 25 juillet 2020 :

- 2.3.1.3.3. Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.
- 2.3.1.3.4. Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.
- 2.3.1.2.5. Les fonctions des administrateurs prennent fin : (...)
 - Par anticipation de manière individuelle : (...)

Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ; Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..

Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.



1 Budget Prévisionnel 2021 : Validation Finale

2

2 Point de situation site internet

4

1 Budget Prévisionnel 2021 : Validation Finale

Nous faisons suite au débat budgétaire de la semaine dernière.

Il nous faut d'abord rappeler qu'au-delà des aléas habituels d'une gestion avisée, la crise sanitaire que nous connaissons limite l'exercice d'anticipation de prévisions d'activités quand la reprise est sans cesse repoussée.

Le budget prévisionnel peut être en conséquence très fluctuant d'un mois à l'autre. Et une reprise des activités chaque fois un peu plus repoussée entraîne des activités souvent annulées parce que impossible à ré-organiser plus tardivement, et une balance budgétaire chaque fois un peu plus positive, au vu de la réduction des dépenses planifiées.

Faire moins = améliorer la balance budgétaire ! Ce n'est pas notre projet car il est essentiel d'exister et de proposer des activités chaque fois qu'une fenêtre s'ouvre. Nous avons choisi de vous présenter un budget prévisionnel sur les bases ci-après.

Orientations:

- une vision globale résolument positive, avec le souci d'une adaptation au plus près de l'évolution des impacts de la crise sanitaire, d'une anticipation de la reprise;
- un budget déficitaire de 300.000 €, et donc pour le cas ou la prévision se réalise- une acceptation de perte de fonds propres à la même hauteur;
- une hypothèse de réouverture des activités sportives à partir du mois de juillet avec une incidence sur les budgets des actions de la vie sportive nationale qui n'auraient pas lieu et en conséquence sur les actions de communication liées qui ne se feraient pas;
- une réduction des coûts de production télévisuelle pour des productions sur le web (webcast pour Facebook live) et pas sur une chaîne de la TNT (broadcast sur la Chaîne l'Equipe).

Produits:

- une intégration de :
 - 2.619.300 € de licences (-20% de licences compétition senior et +)
 - 485.000 € de licences manifestation et pass compétition (60% d'une saison normale cf. saison 2019)
 - 80.000 € de partenariats nouveaux en comptant sur l'effet JO,



- 110.000 € de subvention de l'ANS dans le cadre du plan d'aide aux fédérations en difficulté pour perte d'adhésion,
- 130.000 € de produits en balance de 130.000 € de charges qui ne se réaliseront pas de manière certaine sur le programme d'actions piloté par la DTN, car les actions en question étaient programmées avant l'assemblée générale et n'ont pas pu se dérouler.

Charges (liste non exhaustive):

- une réduction de certaines charges :
 - 45.000 € de prod TV (Facebook live) (au lieu de 90.000) dont 30.000 € basculés dans le plan de relance;
 - disparition de Triathlète Magazine et du contrat associé;
 - passage de 2 à 1 seul développeur chez Njuko pour l'Espace Tri
 - hypothèse de reprise des épreuves nationales à partir du mois de juillet.
- une augmentation de certaines charges :
 - majoration d'1,5€ d'assurance par licencié;
 - recrutements pour accompagner la mise en place du projet fédéral;
 - prévision de primes aux athlètes en cas de médailles olympiques et paralympiques.

En terme de stratégie, notre plan est de :

- être très attentif et en veille permanente de la situation pour coller au plus près à la réalité et à l'évolution de celle-ci et des autorisations publiques;
- poursuivre l'orientation affirmée de partages d'informations avec les acteurs des territoires et les adhérents pour des prises de décisions concertées;
- se servir des outils de visioconférence qui autorisent la tenue des conseils d'administration et des assemblées générales à moindre coût d'une manière régulière;
- mesurer en temps réel les incidences budgétaires (annulation d'épreuves, annulation d'action, réalisation ou non de médailles olympiques / paralympiques...) au travers de la mise en place d'un suivi budgétaire d'engagement par tous les secteurs fédéraux, les pôles et les commissions et missions;
- se laisser la possibilité de soumettre un budget rectificatif au Conseil d'Administration (cf Règlement Financier point 4.1);
- mettre en place un plan de relance en s'interfaçant avec les ligues régionales (et leurs comités départementaux) pour croiser les visions, identifier les moyens de chacune des parties et viser une plus grande efficacité.



SECTEUR	LIBELLE	CHARGES PREVISIONNELLES	RECETTES PREVISIONNELLES
ADHESIONS	sous-total	336 100 €	3 424 963 €
DTN	sous-total	2 474 645 €	1 779 400 €
RH	sous-total	1 338 043 €	88 400 €
P VIE SPORTIVE	sous-total	610 072 €	187 985 €
COM-MARK	sous-total	425 159 €	201 804 €
SIEGE	sous-total	543 124 €	0€
P GOUVERNANCE	sous-total	408 818 €	264 414 €
P TERRITOIRES	sous-total	28 785 €	0€
P DEVELOPPEMENT	sous-total	21 100 €	0€
P HAUT NIVEAU	sous-total	36 880 €	0€
P RESP SOCIALE	sous-total	22 240 €	0€
COM. INDEPENDANTES	sous-total	2 000 €	0€
FONDS SOUTIEN	sous-total	600 000 €	600 000 €
TOTAL	TOTAL	6 846 967 €	6 546 966 €

Le Conseil d'Administration valide à la majorité (25 pour, 2 contre, 1 abstention) le budget prévisionnel 2021 qui sera présenté à l'assemblée générale du 17 avril 2021 pour adoption.

2 Point de situation site internet

Jacky BAUDRAND, chargé de mission auprès du Président pour les dossiers spéciaux présente le travail mené pour relancer le site Internet fédéral qui depuis les incendies du data-center d'OVH de Strasbourg est hors-service.

Après plusieurs entretiens avec le prestataire Ayaline, il s'avère que le site sera totalement récupérable et qu'il devrait être accessible à compter du 9 avril 2021.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

Cédric GOSSE Président Didier SERRANO Secrétaire Général